

REPUBLIQUE DE TCHAD

Ministère de l'Élevage et des Productions
Animales



UNION EUROPÉENNE



RAPPORT FINAL

APPUI A LA REGIONALISATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT PASTORAL (pro- gramme PASTOR)

Ousman Mahamat SALEH, Spécialiste des Systèmes pastoraux

Bertrand GUIBERT, Pastoraliste

Version finale le 01 juillet 2018

• **iram Paris** (siège social)

49, rue de la Glacière 75013 Paris France

Tél. : 33 (0)1 44 08 67 67 • Fax : 33 (0)1 43 31 66 31

iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

• **iram Montpellier**

Parc scientifique Agropolis Bâtiment 3 •

34980 Montferrier sur Lez France

Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68

iram34@iram-fr.org

Sommaire

1. OBJECTIFS, METHODE ET DEROULEMENT	4
1.1. RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE	4
1.2. QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE EN DEBUT DE MISSION	4
1.3. REMERCIEMENTS	5
1.4. DEROULEMENT DE LA MISSION.....	5
1.5. STRUCTURE DU DOCUMENT	6
2. REGIONALISATION DE LA SNDP AU SUD	8
2.1. RAPPEL DE LA STRATEGIE NATIONALE ET SA REGIONALISATION	8
2.2. ETAPES METHODOLOGIQUES DE LA REGIONALISATION	9
2.3. ESQUISSE DU CONTENU DE L'ÉTAT DES LIEUX.....	11
2.3.1. Historique du peuplement et diversité des organisations sociales présentes.....	11
2.3.2. Analyse des contraintes et potentialités des ressources agro-sylvo-pastorales ...	12
2.3.3. Compréhension des élevages et des mobilités régionales et transfrontalières	12
2.3.4. Localisation et compréhension des dynamiques économiques et commerciales .	13
2.3.5. Repérage des acteurs publics, professionnels, privés et de la société civile	13
2.4. CONSTAT SUR L'APPUI METHODOLOGIQUE DE L'ÉTAT DES LIEUX.....	14
2.5. DEMARCHE ET OUTILS POUR TENIR LES ATELIERS REGIONAUX	14
2.6. FEUILLE DE ROUTE DE LA REGIONALISATION POUR LES PROCHAINS MOIS	15
2.7. RECOMMANDATIONS FINALES SUR LA REGIONALISATION	16
3. ANNEXES	18
ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION	19
ANNEXE 2 : BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE	23
ANNEXE 3 : CALENDRIER DE LA MISSION ET INSTITUTIONS RENCONTREES	25
ANNEXE 4 : PLAN D' ACTIONS EAU POUR LA REGION DU MANDOUL	27
ANNEXE 5 : PLAN D' ACTIONS EAU POUR LA REGION DU MOYEN CHARI.....	31
ANNEXE 6 : ESQUISSE DES CONTRAINTES A L'ELEVAGE MOBILE.....	36
ANNEXE 7 : LISTES DE SIGLES ET DES ABBREVIATIONS	37

Table des illustrations

TABLEAU 1 : CALENDRIER DE LA MISSION AU TCHAD.....	5
ILLUSTRATION 1 : SCHEMA DE LA METHODOLOGIE DE LA REGIONALISATION DE LA SNDP	9

1. Objectifs, méthode et déroulement

1.1. Rappel des termes de référence

Les objectifs poursuivis par cette mission d'appui sont de trois ordres :

- Appuyer les membres du consortium RAPS Mandoul, la Plateforme Pastorale du Tchad, les OP et la société civile dans la définition d'un processus de concertation permettant la diffusion et la déclinaison spécifique et appropriée du contenu de la Stratégie Nationale de Développement Pastoral (SNDP).
- Co-construire avec les différents partenaires (MEPA, MEA, Consortia, OPs, etc.) au niveau national et régional une approche méthodologique permettant à la Plateforme Pastorale avec les différentes parties prenantes d'organiser des concertations par région pour approfondir l'état des lieux, préciser les investissements (différents ouvrages pour chaque dimension du pastoralisme : ouvrages commerciaux, ateliers de transformation des produits, points de services sociaux de base, etc.). Cette approche sera pensée de manière à produire des outils et une méthodologie qui pourra être utilisable dans les différentes zones d'interventions du PASTOR et du PRAPS.
- Etablir une feuille de route définissant les actions à mener (par les Consortia d'ONG et la Plateforme), des appuis et accompagnements nécessaires sur la base d'une programmation annuelle pour l'élaboration de la SRDP. Ceci concernera en premier lieu la zone d'intervention PASTOR Sud, mais la mobilisation des assistants techniques régionaux (ATR) du PASTOR pour les zones Centre et de l'Est permettra également d'appuyer l'élaboration par ces derniers de leur propre feuille de route spécifique.

Les termes de référence détaillés sont présentés en annexe n° 1.

1.2. Quelques éléments de cadrage en début de mission

Une réunion de cadrage de la mission s'est tenue au PASTOR le lundi 21 mai 2018 en présence du Coordinateur. Les objectifs de la mission et la méthodologie envisagée ont été expliqués ce qui a donné lieu à la présentation d'un programme revu de mission (méthodologie, ébauche de

calendrier de terrain, liste des contacts envisagés, cadrage du questionnement, point bibliographique).

1.3. Remerciements

La mission tient à remercier de leur collaboration et de leur disponibilité tout au long du calendrier d'échanges les nombreux acteurs rencontrés : cadres des ministères concernés et de la Plateforme pastorale, organisations professionnelles, représentants de différents projets et ONG ainsi que les partenaires financiers, dont en premier lieu la DUE et l'AFD, le Directeur Général du MEPA, le SG du MEEP et bien sûr l'équipe du Programme PASTOR et celle du Consortium RASP Mandoul avec lesquels nous avons largement partagé les constats et les observations et échangé sur les méthodologies décrites ci-après.

1.4. Déroulement de la mission

La mission de terrain au Tchad s'est déroulée du 23 mai au 15 juin 2018 suivant les étapes définies dans les termes de référence en adaptant le programme proposé en fonction des réalités de terrain (possibilités et disponibilités de rendez-vous avec les parties prenantes).

Tableau 1 : Calendrier de la mission au Tchad

Activités	21-mai	22-mai	23-mai	24-mai	25-mai	26-mai	27-mai	28-mai	29-mai	30-mai	31-mai	01-juin	02-juin	03-juin	04-juin	05-juin	06-juin	07-juin	08-juin	09-juin	10-juin	11-juin	12-juin	13-juin	14-juin	15-juin	
Arrivée																											
Debriefing PASTOR																											
Rencontres partenaires																											
Participation à la PPT																											
documentation																											
Terrain Moundou																											
Terrain Sahr																											
Retour terrain																											
Préparation des propositions et contacts																											
présentation des propositions																											
Fin de la mission																											

La mission était composée de Bertrand GUIBERT, agro-pastoraliste, chef de mission de l'IRAM, Ousman Mahamat SALEH expert national des systèmes pastoraux mobilisé par l'IRAM pour le temps de l'Étude. Après une séance de briefing effectuée à N'Djamena avec M. Haroun MOUSSA, Coordinateur du PASTOR et de son Staff, une première réunion de travail a consisté à participer activement à une rencontre de la Plateforme pastorale le 24 mai qui, dans son ordre du

jour, avait prévu l'amorce des deux travaux distincts de la mission à savoir la *Régionalisation de la Stratégie Nationale de Développement Pastoral* et la *Conception d'un mécanisme d'entretien des points d'eau* et. Il y a eu ensuite des échanges avec les parties prenantes du Ministère de l'Élevage et de Productions animales (DG) ainsi qu'avec le Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Pêche (SG, DHP, DSEOH).

La mission de terrain a pu se dérouler comme prévu dans les deux régions du PASTOR Sud (Mandoul et Moyen Chari) avec la présence de deux membres du groupe de travail de la Régionalisation de la SNDP en la personne de M. Albachar SOUMAÏNE (Représentant SNCPR) et de Ahmat Adoum Djibrine ABOULFATHI (COPAFIB). Après les investigations progressives de la documentation disponible (annexe 2) et les échanges avec les personnes et institutions rencontrées (annexe 3), les conclusions et propositions de la mission ont été présentées lors de la réunion de restitution du 15 juin 2018 au commanditaire (PASTOR) et à la Plateforme Pastorale, en présence des différentes parties prenantes.

Point sur l'installation du PASTOR SUD au passage de la mission :

Le consortium Raps Mandoul, chef de file, qui comprend 4 ONG co-exécutantes (Baobab, RESAP-MP, APCI, AFDSEC) a eu le marché du PASTOR Sud (financement UE) en fin 2017 pour mettre en œuvre son programme sur les 6 départements (3 pour Mandoul et 3 pour Moyen Chari). La mise en place du personnel s'est effectuée en fin 2017 pour les ressources humaines suivantes : 1 coordinateur, 1 chef de Projet, 1 suivi/évaluation, 1 responsable administratif et financier, 1 secrétaire et un comptable pour le siège. Six superviseurs (1 par département) encadrent chacun trois animateurs. Avec le personnel de soutien, un total de 44 personnes ont été embauchées.

Des formations du personnel (pastoralisme, animation) ont été effectuées et la présentation du programme PASTOR a été faite auprès des autorités. Les moyens logistiques roulants (1 véhicule et 27 motos) sont disponibles depuis peu (mi-mai pour les motos) ainsi que l'équipement des bureaux. Notons que les cinq ONG sont implantées dans les deux régions depuis plusieurs années, ce qui leur donne un atout dans l'opérationnalité immédiate (connaissance de la région et lisibilité vis-à-vis des populations).

1.5. Structure du document

Le présent rapport s'organise en deux grands chapitres, hors annexes :

- Cette première partie introductive ;
- La méthodologie de la régionalisation de la SNDP par la discussion sur le contenu d'un état des lieux départemental abordant les points suivants : histoire et pratiques agraires y

compris sylvicoles, systèmes d'élevage, catégorisation des acteurs, risques et enjeux des élevages et sur la poursuite du processus (feuille de route). L'environnement biophysiques, les potentialités et les contraintes, les enjeux liés aux services sociaux de base, économie et commerce, ont été également abordés.

2. Régionalisation de la SNDP au sud

2.1. Rappel de la stratégie nationale et sa régionalisation

Le colloque national sur « *La politique sectorielle du pastoralisme au Tchad* » organisé en mars 2011 a permis de faire un bilan de la politique suivie depuis 20 ans et de tirer les leçons des expériences menées dans le pays en matière de pastoralisme. Une des recommandations finale avait été de définir des orientations stratégiques en termes d'aménagement et de développement pastoral.

Le colloque régional « *Élevage pastoral, contribution durable au développement pastoral et sécurité des espaces saharo-sahéliens* » organisé à N'Djamena en mai 2013 a énoncé un ensemble de lignes d'action d'amélioration concernant les différentes dimensions du pastoralisme :

- La dimension institutionnelle et réglementaire autour de la future LOASP ;
- La dimension environnementale des ressources naturelles partagées (eau-pâturages) ;
- La dimension économique en interface entre marchés et la lutte contre la pauvreté ;
- La dimension sociale et sociétale du pastoralisme comme facteur de paix.

La stratégie nationale de développement pastoral a ainsi vu le jour. Elle met en exergue la justification d'une réflexion stratégique qui doit aboutir à la production d'un cadre politique et spatial convergeant, intégrant hydraulique pastorale, adaptation au changement climatique et développement pastoral ou agro-pastoral. Ce processus précise enfin les types d'aménagements qui doivent être envisagés dans le montage et le financement pour permettre à la Plateforme d'aboutir à la rédaction d'un document Stratégique de Développement Pastoral à l'échelle nationale. Pour être opérationnelle, elle doit être précisée en région et traduite en autant de plan d'actions que nécessaire.

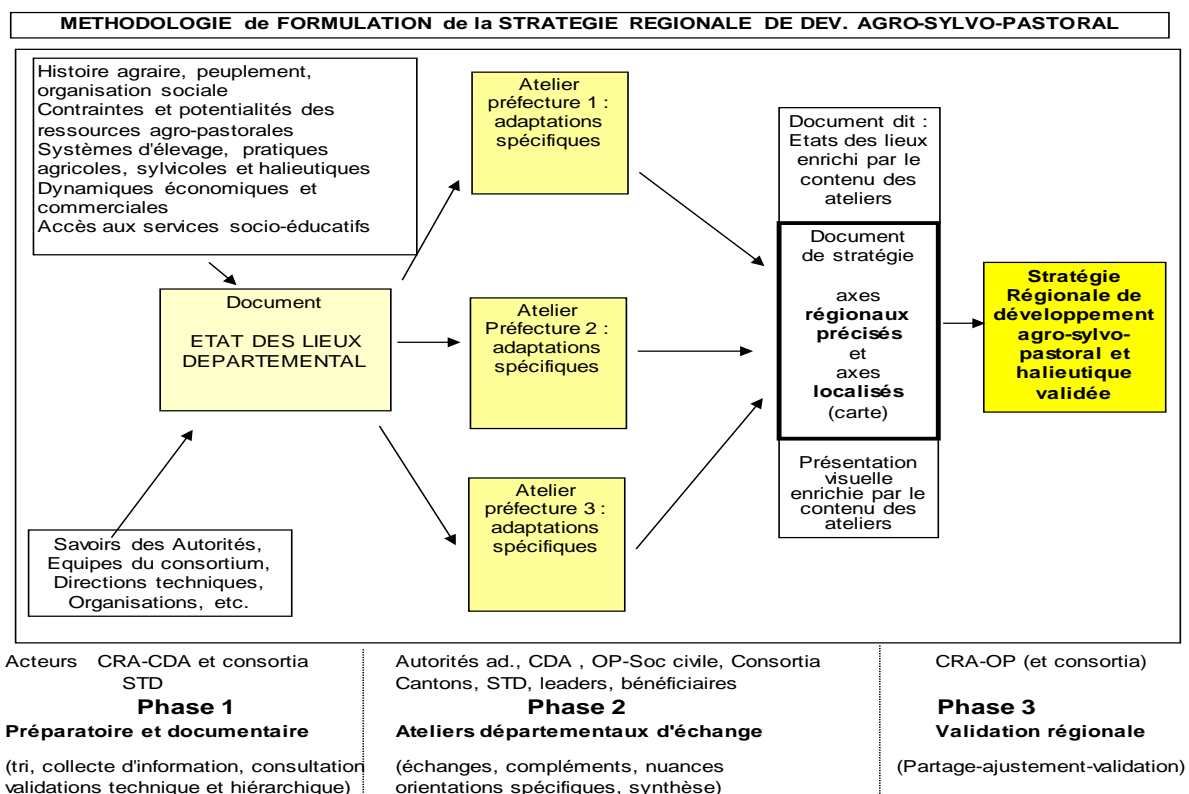
Pour l'aspect hydraulique, le Plan d'action Eau et Assainissement (2015-2030) a déjà été construit. Concernant les autres dimensions du pastoralisme, le travail reste à faire. Le projet PASTOR se propose de réaliser cette régionalisation dans les régions concernées par son intervention.

2.2. Etapes méthodologiques de la régionalisation

Ce travail devra se décomposer en trois phases :

1. État des lieux avec entretiens institutionnels, capitalisation des expériences et collecte de la vision des acteurs, fait sous l'égide du CDA avec les services techniques concernés, avec l'appui technique du Consortium.
2. Ateliers départementaux d'échanges : expériences et stratégie d'intervention en aménagement agro-pastoral. Sur l'exposé du diagnostic préfectoral (état des lieux) vu sous l'angle du développement agro-sylvo-pastoral et halieutique partagé en atelier, les débats vont déboucher vers des esquisses d'aménagements à privilégier lors de l'atelier régional. Une synthèse régionale des différents états des lieux sera réalisée par les STD et le consortium afin d'être l'introduction aux débats de l'atelier régional.
3. Partage et finalisation du document de capitalisation régional (synthèse) et Élaboration d'une stratégie régionale sur la base d'axes régionaux affirmés et d'une esquisse d'un zonage d'aménagement agro-sylvo-pastoral et halieutique construit en atelier régional. Un comité de lecture (membres du CRA-STD, consortia) sera désigné pour la relecture du document stratégique comprenant la description des axes régionaux, les descriptions des zones d'aménagements et leurs recommandations spécifiques respectives.

Illustration 1 : Schéma de la méthodologie de la régionalisation de la SNDP



Compte tenu des spécificités présentes au sud, la stratégie régionalisée prendra plutôt la terminologie d'agro-sylvo-pastorale et halieutique (SRDAP) afin de bien mettre l'accent sur les diversités majeures d'usage et de mise en valeur des ressources naturelles : agriculture pluviale, agriculture irriguée, divers élevages, sylviculture, foresterie (PFNL) et arboriculture (vergers), pêche.

- **Phase 1 : État des lieux avec entretiens institutionnels et capitalisation des expériences**

Cette phase débutera par la présentation du PASTOR et de son planning auprès des différents acteurs de l'Étude au niveau régional (CRA maître d'œuvre de la régionalisation de la stratégie et collaboration avec les OP). Parallèlement aux entretiens organisés, l'équipe recueillera et analysera la documentation mise en évidence sur les grands thèmes intéressant les différents élevages présents en permanence, périodiquement ou exceptionnellement (sécheresse, insécurité périphérique, etc.) et les pratiques agro-sylvicoles et halieutiques dans les deux régions.

Cette phase a pour objectif de produire un document de travail, capitalisant expériences/enseignements/enjeux et pistes d'orientations alimenté par les rencontres avec les acteurs, les personnes ressources et la lecture des évaluations existantes.

Ce document provisoire de capitalisation servira de base aux discussions lors de la tenue des ateliers départementaux prévus en phase 2. Il cernera :

- Les grandes évolutions des systèmes agraires (historique, ressources agro-sylvo-pastorales et halieutiques, systèmes d'élevage, pratiques agricoles et sylvicoles, démarche d'appui) ;
- La situation et les enjeux en matière de sécurisation des élevages au niveau départemental et communal ;
- Les enseignements et les premiers éléments de recommandations à débattre et approfondir.

Cette ébauche de document provisoire accordera une attention particulière à l'analyse des dynamiques agriculture-élevage-conservation observées sur le territoire, ces dernières décennies, et à la viabilité technico-économique que l'on peut accorder à la diversification agro-sylvo-pastorale. La dimension géographique de l'investigation sera analysée à travers la production de supports cartographiques qui permettront de comparer les situations, de recenser les problèmes et de prévoir les dynamiques à accompagner.

- **Phase 2: Ateliers départementaux d'échanges : expériences et stratégie d'intervention en aménagement agro-pastoral.**

Cette phase vise à créer un espace de débat privilégié réunissant les institutions et personnes ressources qui seront porteuses de la mise en œuvre de la stratégie. L'objectif est d'enrichir

les enseignements des expériences, d'approfondir les recommandations, de dessiner les axes d'une stratégie d'intervention partagée et de proposer un dispositif de suivi du processus.

Les ateliers se dérouleront en deux temps : une journée de présentation et de débats sur le document provisoire d'état des lieux et une journée de réflexions stratégiques au niveau départemental et régional. Il s'agira alors de mettre en évidence clairement les axes stratégiques forts, structurants et partagés pour la suite des interventions en matière d'aménagement agro-pastoral. Chacun des ateliers réunira au plus 25 personnes représentatives des zones concernées, services déconcentrés des ministères impliquées et organisations professionnelles présentes.

- **Phase 3 : Finalisation du document de capitalisation et de stratégie, partage et finalisation en atelier régional**

Sur la base des travaux d'investigation précédents et principalement de la phase 2 de validation des enseignements et connaissances, un travail de rédaction sera réalisé de manière à aboutir à une version provisoire du document.

Cette dernière version intégrera les orientations à la fois techniques (zonage des problématiques et priorisation des investissements envisageables) et méthodologiques (modalités de mise en œuvre opérationnelle, accompagnement des investissements, gestion de l'information, suivi évaluation du processus).

Ce document devra être rédigé sur la base d'un modèle de la stratégie nationale sectorielle afin d'en faciliter la validation formelle. La restitution du document final avant transmission au MEPA et à la Plateforme Pastorale fera l'objet d'une cérémonie de clôture sous l'égide du CRA qui est le maître d'œuvre de la déclinaison de la stratégie au niveau régional.

2.3. Esquisse du contenu de l'État des lieux

Cet État des lieux dans les deux régions doit s'établir à l'échelle départementale par une compilation d'informations et de données. Cette photo de la particularité départementale doit être validée avec les différents acteurs concernés. Ensuite, une proposition d'un document synthétique stratégique doit être conçu et débattu avec les acteurs à l'échelle de la région pour amendement, complément et validation. Il doit traduire les éléments suivants :

2.3.1. Historique du peuplement et diversité des organisations sociales présentes

Il s'agit de comprendre les grands phénomènes de l'histoire agraire régionale et l'ancrage des pratiques d'élevage dans leur diversité. Pour cela, il s'agit de mener un repérage des leaders sédentaires et transhumants clés à impliquer dans les actions futures (listing des contacts). Il faut

également comprendre le capital social autour de l'élevage et de l'agriculture qui actionne les règles et les modes d'organisation des groupes sociaux des différents producteurs. Cette analyse doit faire ressortir l'identification des alliances entre les groupes ainsi que les oppositions et tensions existantes à prendre en compte dans l'aménagement. Cette précaution peut atténuer les risques d'accords ou de conventions sociales mal connus plus tard.

Méthode : entretien avec les organisations des éleveurs et agriculteurs, responsables coutumiers, personnes ressources naturelles, études de sociologues, géographes et de projets capitalisées.

Produit à l'issu de l'État des lieux du développement pastoral : un power point avec constats et recommandations pour éviter les conflits et renforcer les alliances et les mécanismes d'association agriculture-élevage.

2.3.2. Analyse des contraintes et potentialités des ressources agro-sylvo-pastorales

Une lecture des écosystèmes et de l'occupation des sols (systèmes irrigués et pluviaux) doit être menée qui va permettre de localiser une typologie des différents pâturages permis. Cette lecture doit être traduite en fonction des grandes saisons et des valorisations possibles (appétence) par les différents troupeaux. Cela implique les différentes valorisations par le pâturage : parcours naturels et forestiers, parcours de jachères, valorisation de la vaine pâture dans les champs libérés (post récolte) ou par l'apport des fourrages ramassés et apportés au parc (affouragement). Cette identification des zones d'intérêt pastoral stratégique doit être géo-localisée de manière à distinguer les différents potentiels et enjeux. Les parcours nécessitent l'abreuvement, à ce titre l'état des points d'eau et leur accessibilité (eau sous-terraines et eau de surface) sera à inventorier et à inscrire dans le rendu cartographique.

Méthode : analyse et complément des cartographies existantes, entretiens avec les cadres techniques, les éleveurs et leurs organisations, documentation, études et atlas existants.

Produits : carte actualisée des potentialités, contraintes et priorités d'aménagement, zones des sites à haute sensibilité environnementale, localisations des ouvrages hydraulique et état de fonctionnement, zones de replis stratégiques.

2.3.3. Compréhension des élevages et des mobilités régionales et transfrontalières

De l'acquis de certains projets et des connaissances endogènes, il est important de qualifier les différents élevages des deux régions. Une typologie qualitative des différents élevages et de leurs mobilités habituelles et exceptionnelles doit être un élément essentiel de l'état des lieux. La conduite des troupeaux doit être expliquée par un calendrier de manière à préciser les temps et lieux de tensions sur l'abreuvement, sur la valorisation des résidus de culture et sur la cohabitation entre les différents élevages. En effet, il est important de confronter les logiques des pasteurs qui transhument entre plusieurs unités pastorales. Une cartographie simplifiée des modalités de déplacement par groupes socio-pastoraux et socio-agropastoraux peut apporter des éclaircisse-

ments quant à la compréhension du système agraire tout entier. Pour cela un repérage des zones d'accueil, des lieux de passage stratégiques des *babrs* et, bien sûr, des tronçons conflictuels.

Méthode : analyse et complément des cartographies existantes, entretiens avec les cadres techniques, les éleveurs et leurs organisations, documentation, études et atlas existants.

Produits : power point présentant la typologie des systèmes d'élevage en lien avec la mobilité, cartographie simplifiée des principaux axes de transhumance, aires de parcours, zones de repli, y compris transfrontaliers.

2.3.4. Localisation et compréhension des dynamiques économiques et commerciales

Les dynamiques économiques sont centrales dans la compréhension des élevages. Elles se focalisent sur les lieux de marchés et sur les divers axes de convoyage. L'auréole d'influence des lieux de marchés à bétail et d'échanges de toute nature (biens alimentaires, services de santé et d'éducation, lieux d'informations) représente des points de convergence stratégique des pasteurs et agro éleveurs et de leurs troupeaux. Pour établir l'état des lieux, la compréhension des marchés des deux régions doit être largement affinée.

Méthode : repérage géographique des filières pastorales (marchés, axes de convoyages), localisation des services de soins et de conseils aux éleveurs, infrastructures transfrontalières, analyse des potentialités, et des expériences liées à la commercialisation (gestion des marchés à bétail, collecte et transformation du lait, gestion des stocks d'aliment du bétail, soins vétérinaires et pharmacies, parcs à vaccination, etc.).

Produits : carte de synthèse.

2.3.5. Repérage des acteurs publics, professionnels, privés et de la société civile

L'état des lieux doit approcher la diversité des acteurs par grands champs organisationnels : institutions, professionnels, société civile et privés. Leur classification pourrait distinguer la notion d'acteurs clés de l'élevage, de ceux qui sont plus lointains tout en expliquant la différenciation d'appréciation de leur rôle, plutôt central ou, à l'opposé plutôt mineur. Il y a lieu de préciser que les projets et programmes sont des acteurs au même titre que les autres acteurs, même si leur durée de maintien dans la région est limitée à la durée du financement.

Méthode : cartographie des acteurs et de leurs interactions au niveau régional y compris transfrontalier, analyse des projets et interventions en cours et planifiées, Plans divers, implication des équipes PASTOR dans les instances régionales, écoute et information mutuelle en vue d'une plus grande cohérence des interventions.

Produits : schéma paysage des acteurs, tableau de recensement des acteurs, chronogramme des interventions court et moyen terme.

2.4. Constat sur l'appui méthodologique de l'État des lieux

Le contenu et la méthodologie de l'état des lieux avec l'équipe du Consortium ont été abordés en salle à Koumra et décrits précédemment au chapitre 2.3. Divers points ont été soulignés autour de l'enjeu central que constitue la paix entre les communautés et également les différentes facettes de l'exercice diversifié de l'élevage dans les deux régions.

Par ailleurs, ce contenu a été abordé sur le terrain aux différents niveaux possibles :

- Le niveau régional à Sarh et à Koumra, avec les services techniques correspondants et les organisations professionnelles. On note un niveau variable du CRA selon les contextes, ce qui va impliquer de la finesse dans les contacts institutionnels (Administration et autres partenaires). En effet, les CRA (et les CDA au niveau inférieur) sont les **porteurs officiels de la planification de la stratégie régionale**.
- Le niveau préfectoral à Moissala et Kyabé a mis en évidence un nécessaire ajustement de l'appui et de la collaboration compte tenu de la rareté des ressources humaines présentes concernant les services techniques (faible connaissance du pastoralisme et nombreux amalgames, faible représentation de certaines dimensions du pastoralisme : hydraulique, pêche, environnement, en particulier qui sont souvent cumulées par un seul fonctionnaire).
- Le niveau cantonal à Moissala et Balimba où, sur ces deux exemples, les investigations ont été fructueuses, notamment par le fait qu'il s'agit du lieu d'exercice de préventions et de règlements de tensions socio-foncières et de conduite des différents élevages. Le lien avec les comités d'ententes, ou bien les MEC (Médiations Éleveurs-Cultivateurs) est fréquemment abordé. Ces comités constituent autant d'acteurs centraux pour le PASTOR.
- Enfin le niveau village et/ou campement (exemple vu à Al Bir, situé à 10 km de Sarh) où il faut mener une qualification rapide de l'état des lieux pour vérification de la bonne compréhension de la vision préfectorale et de ses nuances.

2.5. Démarche et outils pour tenir les ateliers régionaux

L'objectif de la tenue d'ateliers régionaux est de concrétiser la vision régionale qui se dégage du développement agro-sylvo-pastoral et halieutique. Cette vision doit se construire sur les états des lieux départementaux et sur le souhait collectif d'envisager des négociations et de concevoir des aménagements consensuels. Pour cela, il est nécessaire de reprendre un résumé de l'état des lieux de la région considérée sur la base des savoirs préfectoraux ainsi synthétisés. La mise en débat va permettre de compléter la capitalisation et progressivement de cerner les grands axes des négociations et des aménagements envisageables (en partie seulement par le PASTOR).

Par la suite, des groupes seront constitués et réfléchiront sur une esquisse de zonage des aires de négociations et d'aménagements. Il est convenu que les limites de ce zonage ne sont que des esquisses (niveau cantonal, voire *infra*). Par conséquent, il faudra tenir compte de l'homogénéité ou des similitudes à l'intersection des découpages de futures conventions ou accords sociaux.

Pour la synthèse à renseigner, les groupes devront parvenir à qualifier différentes variables notamment :

- Les potentialités/conditionnalités de mobilisation des eaux en faveur de l'abreuvement et la nature des points d'eau dominants ;
- Les contraintes (mobilité, foncier et accès aux ressources) et les lieux de tensions ;
- Le potentiel fourrager et la vaine pâture avec la sensibilité environnementale ;
- L'accès aux différents services économiques (marchés) et socio-éducatifs, etc.

Des recommandations stratégiques seront formulées en matière d'aménagements agro-sylvopastoraux et halieutiques prioritaires, d'ingénierie sociale, d'accès aux services d'éducation, d'accès aux services de santé animale ainsi que des mesures environnementales.

À la restitution en plénière, des remarques et observations seront capitalisées par le secrétariat, avec l'appui du consortium et de l'ATR. Ensuite, un comité de rédaction élaborera une synthèse stratégique de la région (carte, axes régionaux complémentaires, cartes du zonage d'aménagements et recommandations par zone).

Une relecture par un comité spécifique désigné à cet effet sera faite et l'acquis sera ensuite ventilé pour légalisation, diffusion, vulgarisation et application.

2.6. Feuille de route de la régionalisation pour les prochains mois

Phase 1. L'État des lieux pour les 6 départements pourrait se construire durant les mois de **juillet**. Un document par préfecture est attendu, accompagné de supports en vue d'une présentation en public.

Le mois d'août n'est pas favorable aux tournées de terrain (pistes détrempées), ni aux rencontres (fin des sarclages vu le retard de semis pris cette campagne, mais également mois consacré aux initiations dans les villages mobilisant notamment les anciens).

Phase 2. Les différentes présentations au niveau des chefs-lieux de département pourraient se tenir en **septembre-début octobre** en vue d'une validation en atelier (état des lieux validé).

Phase 3. Une synthèse régionale sur la base des états des lieux validés devra être rédigée en fin septembre afin d'envisager l'atelier régional de manière à élaborer une stratégie régionale en atelier régional pour validation en **octobre-novembre**.

Un comité de lecture vérifiera le contenu de la stratégie afin de la diffuser à qui de droit.

2.7. Recommandations finales sur la régionalisation

Certaines recommandations sont énoncées mais restent bien sûr à nuancer selon l'acteur majeur et/ou périphérique concerné (les cinq partenaires constituant le consortium, les co-exécutants, les ATR) :

- Il s'agira d'impliquer les chefs traditionnels et les différents comités d'entente car ils possèdent l'historique du contexte. La présence de la chefferie sera particulièrement précieuse lors des réunions préfectorales pour concilier les positions et construire les consensus¹.
- Il paraît tout à fait primordial de travailler étroitement avec les institutions de développement (CDA, CRA). Leur dynamisme est très variable (Moissala faible selon le préfet par rapport à Kyabé, par exemple), ce qui demandera aux équipes une attention particulière pour leur mobilisation effective.
- Il y a lieu de développer par le consortium un système de communication inter actif avec les organisations professionnelles faitières (fluidité, inclusion, ordre du jour, informations) de manière à se réunir périodiquement pour traiter de l'avancement de la mise en œuvre de la SRDAP.

Un contact périodique avec le groupe de travail de la Plateforme Pastorale doit être envisagé, suite à la présente mission. Ce dernier a stimulé les faitières agricoles et d'élevage pour mettre en avant un groupe de travail par région composé de 4 agriculteurs, 4 éleveurs et 4 pêcheurs avec pour secrétaire le superviseur. Une attention du RAPS Mandoul doit être apportée à cette initiative pour l'intégrer dans la démarche de l'élaboration de la SRDAP.

- Les différentes informations collectées doivent faire l'objet de cartographie afin d'avoir une lecture visuelle des enjeux sociaux-spatiaux des différents acteurs. Ces cartes doivent être si possible géo référencées, et illustratives pour un public hétérogène dans les ateliers de validation des états des lieux.
- On note que la qualification des équipes pour ce travail est hétérogène. Ce constat implique une modulation ou des ajustements dans les différents appuis. Cela doit se traduire par un accompagnement des animateurs et superviseurs, pas à pas au début, notamment pour ceux qui n'ont pas réellement exercé en milieu rural en général et dans le développement agro-sylvo-pastoral, en particulier (méthodes, démarches, outils, etc.). La tâche essentielle du personnel est de co-animer (négociations-consensus-conventions) avec les parties prenantes autour de la gouvernance des ressources naturelles et de la consolidation de la paix entre les communautés.

¹ Le consensus est plus favorable dans l'œuvre collective que le seul compromis. En effet, le « consensus » représente le produit d'une négociation qui s'apparente à une construction mutuelle entre les groupes qui ont négocié ensemble. Le consensus reconnaît la valeur de la position de chaque entité, ce qui n'est pas le cas pour un « compromis ». Il traduit davantage le constat d'un partage référent à une délimitation d'attribution entre les deux parties. Le compromis n'illustre donc pas une évolution partielle vers l'avis de la partie adverse, à la différence du consensus.

- La mission note que certaines dimensions ont été trop peu abordées durant nos rencontres dans le contexte méridional. Il s'agit de la pêche et des produits forestiers non ligneux, des situations spécifiques des parcs et réserves, de l'alimentation complémentaire (SPAI de proximité) en période de soudure, des transferts de fumure, de la traction animale et des animaux de bât, par exemple mais aussi l'aspect genre.
- Pour le PASTOR sud, il y a lieu de penser les dynamiques spatiales à une échelle locale (type plaine de Mandoul, périphérie des parcs, accès aux *bahr* Kôh-Chari-Sara, lac Iro, etc.), ou plus globale (zones PASTOR, voir carte en annexe 6).

Enfin concernant les trois PASTOR, la mission a fréquemment abordé les trois contextes spécifiques avec les ATR correspondants. Par ailleurs, il a été remis aux trois assistants les différents fichiers et méthodes (présentations, plan d'actions Eau, fiches techniques PRAPS comme demandé par la Plateforme pour le cas des conventions locales -fortement inspirées des ILODS du Mayo Kebbi sur le programme PRODALKA-, des accords sociaux pour les points d'eau et les axes de transhumance sur les acquis des projets anciens : PIRPT, PROHYPA, Almy Bahaim et Almy Al Afia, etc.).

Ces outils permettront de dérouler la méthodologie lorsque les deux autres consortia seront désignés et auront contractualisé leurs marchés respectifs.

3. Annexes

Annexe 1 : Termes de référence de la mission

Annexe 2 : Bibliographie consultée

Annexe 3 : Calendrier de la mission et institutions rencontrées

Annexe 4 : Plan d'actions Eau pour la région du Mandoul

Annexe 5 : Plan d'actions Eau pour la région du Moyen Chari

Annexe 6 : Esquisse des contraintes à l'élevage mobile (3 PASTOR)

Annexe 7 : Listes de sigles et des abréviations

Annexe 1 : Termes de référence de la mission

APPUI A LA REGIONALISATION sud DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT PASTORAL (SNDP)

1. Contexte et justification de la mission

Origine de la SNDP. La Plateforme pastorale a facilité un processus d'élaboration d'une stratégie de développement pastoral pour l'ensemble du Tchad entre 2013 et 2016. Grâce à plusieurs ateliers régionaux en zones soudanienne, sahélienne et saharienne, un état des lieux de la diversité des différentes composantes du pastoralisme (occupation agraire et sous-produits, hydraulique, potentiel pastoral des parcours, accès aux services de base pour les pasteurs, commercialisation des produits, etc.) a pu être établi et validé au niveau national. Douze grandes unités pastorales homogènes et huit axes stratégiques nationaux ont été définis. Une validation par étape a été obtenue au travers d'un texte fondateur qui fait référence (SNDP). Ce processus d'orientation des politiques nationale sectorielles concernant le pastoralisme tchadien a été animé par le Plateforme pastorale qui a bénéficié pour cela de l'appui des différents PTF AFD, UE, FIDA et DDC. L'opérationnalisation de cette SNDP nationale passe par la déclinaison de sa mise en œuvre au niveau des régions du Tchad en facilitant les actions s'inscrivant dans ces huit axes stratégiques dans les douze unités pastorales identifiées.

La SNDP dans les deux régions impliquées dans PASTOR-SUD

Unité 3 : régions du Mandoul et du Moyen Chari et départements de Bahr Signaka (Melfi) et de Loug Chari (Bouso)
Au croisement de nombreux cours d'eau, le haut du bassin versant du Chari constitue une unité agricole et pastorale d'exception. À l'extrême Est de cette unité, le lac Iro est de plus en plus le refuge de milliers d'animaux en saison sèche chaude. Cette unité reste le lieu de la culture de rente (coton). Les terres se sont toutefois appauvries et le monde rural est à la recherche d'un mode d'exploitation alternatif (pratiques de l'élevage et de l'agriculture), même si le coton a encore une place prépondérante dans l'économie locale. Ici aussi, les aménagements agricoles laissent rarement l'accès des troupeaux aux pâturages de décrue et aux points d'abreuvement simplifiés sur les bords de nombreux points d'eau. Des pistes de convoiement du bétail partent des villes comme Sarh qui correspondent à de véritables centres d'affaire qu'il y aurait lieu d'accompagner par des infrastructures prioritaires (marchés à bétail, parcs de vaccination, etc.).
Unité 3 : La mobilité des troupeaux doit être sécurisée car les plaines inondables sont inaccessibles durant plusieurs mois. Le repli vers le Guéra, soit vers Kouno, voire vers le Batha lointain doit être aisé sur des axes bien délimités. En effet, la prévention des conflits sera plus efficace et la mobilité des troupeaux sera facilitée aux périodes critiques. Cet aménagement spatial est d'autant plus attendu que l'existence du parc de Manda et de la forêt classée contiguë de Djoli Kéra imposent des contournements contraignants aux pasteurs pour aller à l'abreuvement vers les points d'eau de surface. Des infrastructures pastorales (marchés à bétail, aires d'abattage et abattoirs) sont attendues dans cette unité.

La régionalisation de la SNDP, une porte d'entrée des nouveaux projets pastoraux. La Plateforme Pastorale du Tchad en soutenant la formulation des projets pastoraux en cours a permis l'inscription de cette démarche de régionalisation de la SNDP dans les activités du PASTOR et du PRAPS notamment. Le PREPAS également engagé un travail intéressant de traduction de la SNDP dans un processus de concertation au niveau départemental.

Une opportunité de mise en œuvre d'une politique d'aménagement concertée à l'échelle des régions. Rappelons que l'existence de la SNDP constitue une opportunité majeure face au blocage qu'a connu la promulgation du projet de code pastoral élaboré en 2012 et soumis au vote de l'assemblée nationale en 2014. En l'absence de cadre juridique adapté la SNDP offre des orientations nationales offre un cadre politique reconnu et susceptible de faciliter un aménagement de l'espace dans le dialogue et la construction d'une meilleure complémentarité entre agriculture-élevage.

En 2016, la formulation du Plan d'action « Eau et assainissement » par le ministère en charge de l'Eau a intégré cette dimension pour l'hydraulique pastorale. Les autres composantes du développement pastoral doivent être traitées de même afin de concrétiser les axes stratégiques au niveau de chaque région au travers de la mobilisation des acteurs.

2. La SNDP, une porte d'entrée du PASTOR, en particulier au PASTOR SUD

Ce processus de « régionalisation de la SNDP » constitue une porte d'entrée pertinente soutenue par la Plateforme Pastorale. Cet exercice de régionalisation de la SNDP fournira un cadre de référence co-construit aux acteurs, en attendant la validation d'un cadre législatif actualisé et adapté à la gestion du foncier agro-pastoral. C'est dans ce contexte que la Plateforme Pastorale du Tchad, entend appuyer et co-animer des séries d'ateliers afin de construire des orientations régionales pour l'action qui prendront la forme de plans d'actions des différentes facettes du développement pastoral, conformément à la SNDP, dans une approche d'aménagement intégré du territoire.

Le Programme d'Appui structurant du Développement Pastoral (PASTOR) envisage d'accompagner cette dynamique dans les Unités Pastorales couvertes par son Programme. Afin d'obtenir l'exhaustivité et l'harmonisation dans les différents plans d'investissement régionaux, des missions courtes de cadrage méthodologique et de suivi rapproché sont prévues par le PASTOR. L'appui du PASTOR à l'animation de la SNDP dans les régions constitue un bon cadre de synergie des acteurs, notamment des OP, des Services Techniques Déconcentrés des Ministères concernés et des ONG mobilisées dans le cadre du PASTOR.

Cette première mission vient soutenir l'opérateur du PASTOR dans le Sud (RASP-Mandoul) et la Plateforme Pastorale du Tchad dans le cadre de l'animation et de l'accompagnement d'un tel processus. Elle ne concerne dans un premier temps principalement pour sa partie terrain que la zone du PASTOR-SUD. Mais elle dégagera aussi les éléments de méthodologie et outils nécessaires à l'extension du processus aux autres régions couvertes par PASTOR (Centre et Est) qui auront à engager ces activités dans les prochains mois.

La mission aidera notamment la coordination du PASTOR et la Plateforme Pastorale à répondre à un certain nombre de questions débattues lors de la mission d'appui général d'avril 2018 :

Comment mettre en œuvre le processus de régionalisation de la SNDP pour qu'il serve de porte d'entrée aux travaux du PASTOR dans les régions ?

Quel processus de mobilisation envisager pour intégrer les différents acteurs régionaux, pasteurs mobiles, agro-pasteurs, organisations existantes, CDA, CLA, CRA... ?

Quelles étapes réalistes et opérationnelles envisager pour un processus réaliste et opérationnel au vu des contraintes des acteurs locaux, des consortia et du PASTOR ?

Comment animer un tel processus ? Quels rôles des acteurs en place ? Quelles tâches pour le Consortium ? Quel rôle de l'ATR ?...

Comment adapter le processus engagé dans les autres régions de PASTOR, au-delà de la forte dominante agro-pastorale du PASTOR SUD ?

Quels outils et méthodes de diagnostics spécifiques sont nécessaires pour nourrir et enrichir ce processus de concertation ? (1) repérage/cartographie sociale des acteurs du territoire, (2) repérage des espaces clefs ou sensibles au sein du territoire, (3) typologie des systèmes d'élevage de la région, (4) repérage des initiatives de dialogues intercommunautaires et de renforcement des liens sociaux et économiques entre agriculteurs et éleveurs, (5) repérage des conflits agro-pastoraux dans leur diversité... (6) Quelles instances de dialogue et de suivi promouvoir pour l'animation de ce processus à l'échelle régionale, inter-régionale (provinciale si on considère les modifications proposées par le récent forum national inclusif) ?

3. Objectifs de la mission

Ce sont trois objectifs qui sont visés dans ce sens à travers cette première mission d'appui:

- Appuyer les membres du consortium RAPS Mandoul, la Plateforme Pastorale du Tchad, les OP et la société civile dans la définition d'un processus de concertation permettant la diffusion et la déclinaison spécifique et appropriée du contenu de la SNDP.
- Co-construire avec les différents partenaires (MEPA, MEA, Consortia, OPs, etc.) au niveau national et régional une approche méthodologique permettant à la Plateforme Pastorale avec les différentes parties prenantes d'organiser des concertations par région pour approfondir l'état des lieux, préciser les investissements (différents ouvrages pour chaque dimension du pastoralisme : ouvrages commerciaux, ateliers de transformation des produits, points de services sociaux de base, etc.) ; Cette approche sera pensée de manière à produire des outils et une méthodologie qui pourra être utilisable dans les différentes zones d'interventions du PASTOR et du PRAPS.
- Etablir une feuille de route définissant les actions à mener (par le Consortium d'ONG et la Plateforme), des appuis et accompagnements nécessaires sur la base d'une programmation annuelle pour l'élaboration de la SRDP. Ceci concernera en premier lieu la zone d'intervention PASTOR Sud, mais la mobilisation des ATR du PASTOR pour les zones Centre et de l'Est permettra également d'appuyer l'élaboration par ces derniers de leur propre feuille de route spécifique.

En outre une partie de cette mission sera également consacrée aux travaux avec le sous-comité « eau pastorale » de la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT). Il s'agira de préparer avec lui et de mettre en perspective les prochains appuis dans la mise en place des cellules régionales de planification et de maintenance des points d'eau pastoraux. Les travaux consisteront ici en un rappel des propositions élaborées par la PPT sous le pilotage de la DHP et à préparer les activités à mener en 2018 et 2019 avec ce sous-comité. Cet objectif sera visé lors de la première semaine de la mission à Ndjaména à travers les appuis apportés au sous-comité eau pastorale de la plateforme pastorale. L'expert National Djimasngar Madjidé appuiera le chef de mission pour ces travaux.

4. Démarche et méthodes

Au niveau central, l'équipe de la mission devra travailler étroitement avec les acteurs qui ont accompagné ce processus d'élaboration de la SNDP notamment la Plateforme pastorale du Tchad, la DGPPA (MEPA), DHP(MEA) mais aussi avec la Coordination du PASTOR (SE, ATMO, ATR, etc.) et les Bailleurs du PASTOR (AFD, UE). Ces travaux intégreront aussi une séance de travail avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme (MATDHU) qui est actif en matière de projections des grands aménagements des territoires régionaux.

Au niveau régional, l'organisation de la mission relèvera du consortium d'ONG opérateur du PASTOR, avec un appui de l'Assistance Technique Régionale. Pour aboutir à des directives opérationnelles consensuelles, les différents acteurs régionaux seront concernés : principalement les Autorités Administratives et Coutumières, les Responsables des Services Déconcentrés, les différentes Organisations Professionnelles (Eleveurs, Agriculteurs, Bouchers, Commerçants, etc.).

Une rencontre des acteurs régionaux pourra être organisée lors de la mission pour le lancement du processus d'élaboration de la Stratégie dans une des régions de la zone PASTOR Sud, afin d'en tirer les enseignements utiles pour la future mise en œuvre du processus par les opérateurs dans les autres régions PASTOR (et PRAPS).

Au niveau national, outre la coordination nationale du PASTOR, la mission sera positionnée en appui à la Plateforme Pastorale du Tchad. Au cours de la première semaine, la mission appuiera également le sous-comité « eau pastorale » animé par trois acteurs : DHP, OP et MEPA en lien avec le troisième objectif énoncé plus haut (planification des activités de mise en place des cellules régionales de maintenance des ouvrages d'hydraulique pastorale).

5. Produits et livrables de la mission

La mission produira un rapport de mission répondant aux objectifs attendus de la mission. Il sera transmis et relu afin de prendre en considération les remarques de la coordination et de l'équipe du PASTOR et des services concernés (PPT, MEPA, MEA, etc.).

La mission produira également deux cartes d'ébauche de la SRDAP (Stratégie Régionale de Développement Agro-Pastoral, terminologie plus adaptée de la SRDP à la zone PASTOR SUD).

6. Composition de l'équipe

La mission mobilisera l'équipe suivante :

- Bertrand Guibert, Expert International, pastoraliste qui a accompagné la plateforme l'élaboration de la SNDP en 2013 et 2014 (20 mai au 12 juin au Tchad);
- Djimasngar Madjidé, Expert National, spécialiste de l'Hydraulique (mobilisé pour les 5 premiers jours de la mission pour le travail avec le sous-comité eau pastorale de la Plateforme pastorale) (21 – 25 mai);
- Ousmane Mahamat Saleh, Expert National, Spécialiste des systèmes pastoraux pour la même durée que l'expert international au Tchad (21 mai – 12 juin)
- Un appui cartographique ponctuel: 2 jours de prestation pour l'édition de deux cartes SNRP qui serviront à l'animation du processus dans le PASTOR SUD.

Sur la base de la cartographie de la SNDP réalisée par le MATDHU, la SRDP sera dressée sous forme de cartes à l'échelle pour chacune des deux régions administratives du Moyen Chari et du Mandoul. Ces produits cartographiques seront utilisables par les acteurs (STD, projets, OP, consortia). Cette production de support cartographie fera appel à une prestation spécifique de deux journées du MATDLL (services cartographiques ancien SIDRAT), permettant ainsi de valoriser les données de projection de l'aménagement du territoire.

7. Calendrier

La mission est prévue du 20 mai au 12 juin 2018 soit 24 jours expert comprenant 12 jours de mission dans les régions du Mandoul et du Moyen Chari. 5 jours supplémentaires sont prévus pour intégrer les travaux de préparation et de rédaction de l'expert national

	Date	Activités	EI Pastoral. B G	EN Hyd Past M D	EN Past O M S	Appui carto
		Préparation desk	2			
1	Dim 20 mai	Voyage Paris Ndjamen	1			
2	Lundi 21 mai	Briefing coordination PASTOR Travaux avec le Secrétariat Exécutif de la Plateforme	1	1	1	
3	Mardi 22 mai	Travaux avec le sous-comité de la Plateforme chargé de l'appui à la Stratégie Nationale de Développement Pastoral	1	1	1	
4	Mercredi 23 mai	Travaux avec les sous-comités de la Plateforme chargé de la préparation de la mise en place du dispositif de maintenance des ouvrages d'hydraulique pastorale	1	1	1	
5	Jeudi 24 mai	Atelier de travail de la Plateforme présentation des sous-comités théma-	1	1	1	

		tiques et lancement des principaux travaux				
6	Vendredi 25 mai	Travail avec le sous-comité dispositif de maintenance des ouvrages hydraulique pastorale	1	1	1	
7	Samedi 26 mai	Route vers la zone PASTOR SUD	1		1	
8	Dimanche 27 mai	Cadrage des travaux avec le consortium, l'ATR et la DR préparation des travaux	1		1	
9	Lundi 28 mai	Entretiens avec les acteurs régionaux ATR, consortium, STD	1		1	
10	Mardi 29 mai	Entretiens organisés avec le consortium avec agriculteurs, éleveurs, OPs...	1		1	
11	Mercredi 30 mai	Entretiens organisés avec le consortium avec agriculteurs, éleveurs, OPs...	1		1	
12	Jeudi 31 mai	Entretiens organisés avec le consortium avec agriculteurs, éleveurs, OPs...	1		1	
13	Vendredi 1 juin	Entretiens organisés avec le consortium avec agriculteurs, éleveurs, OPs...	1		1	
14	Samedi 2 juin	Entretiens organisés avec le consortium avec agriculteurs, éleveurs, OPs...	1		1	
15	Dimanche 3 juin	Rédaction des notes méthodologiques et préparation de la rencontre	1		1	
16	Lundi 4 juin	Entretiens organisés avec le consortium avec agriculteurs, éleveurs, OPs...	1		1	
17	Mardi 5 juin	Organisation dans une région d'une rencontre plénière de lancement du processus réunissant des représentants des agriculteurs, éleveurs, OP, STD : échanges sur les axes de la SRDAP et étapes du processus de son élaboration concertée	1		1	
18	Mercredi 6 juin	Débriefing avec les acteurs du PASTOR Sud consortia	1		1	
19	Jeudi 7 juin	Retour sur N'NDjamena	1		1	
20	Vendredi 8 juin	Débriefing avec la coordination PASTOR entretiens complémentaires	1		1	1
21	Samedi 9 juin	Travaux avec la Plateforme Pastorale pour la préparation de la restitution	1		1	1
22	Dimanche 10 juin	Préparation de la réunion plénière de la Plateforme	1		1	
23	Lundi 11 juin	Réunion de restitution à la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT)	1		1	
24	Mardi 12 juin	Réunion de synthèse de la mission coordination PASTOR, DG MEPA, PTF, SEPPT...	1		1	
		Rédaction desk	5		2	
	Total jours experts		31	5	26	2

8. Financement de la mission

Cet appui est prévu dans le contrat de l'assistance technique en appui à la maîtrise d'ouvrage AFD. Il constituera la première étape consacrée à l'appui à la régionalisation de la SNDP sur PASTOR-SUD. Le restant des jours d'expertise prévus seront mobilisés au cours de l'année 2018 et début 2019 sur PASTOR EST et PASTOR CENTRE.

.....

Annexe 2 : Bibliographie consultée

Textes juridiques et ministériels sur l'eau et le pastoralisme par ordre chronologique

- Constitution de la République du Tchad.
- Loi n°24/PR/67 du 22 juillet 1967 portant sur le régime de la propriété foncière et des droits coutumiers.
- Loi organique n°02/PR/2000 du 16 février 2000 portant Statuts des Collectivités Territoriales Décentralisées.
- Loi n°007/PR/2002 du 05 juin 2002 portant Statuts des Communautés Rurales
- Loi n°33/PR/2006 portant répartition des compétences entre l'Etat et les Collectivités Territoriales Décentralisées.
- Ordonnance n°04/PR/2008 portant statuts et attributions des autorités traditionnelles et coutumières Avant-projet de Code pastoral, version décembre 2011.
- Décret n°503/PM/SGG/2003 du 5 décembre 2003 portant Code des marchés publics.
- Actes du colloque sur la question foncière au Tchad, du 28 juin au 1^{er} juillet 2004, CE-FOD, septembre 2004.
- Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement du Tchad 2003-2020, Hydraulique pastorale, HCNE-MEEPNUD-DAES, 2003.
- Analyses et perspectives du secteur de l'eau et de l'assainissement, période 2010-2015, Ministère de l'eau, mai 2011.
- Evaluation du cadre législatif et réglementaire et appui à l'élaboration de projets de loi liés à l'amélioration du cadre législatif et réglementaire sur la commercialisation du bétail au Tchad,

Autres référence par ordre alphabétique

- AFD, *Evaluation et capitalisation de 20 ans d'interventions du Groupe AFD portant sur le secteur de l'Hydraulique pastorale au Tchad*, rapport final, IIED, mai 2013.
- Aubague et al, *Le Nord-Batha-Ouest en 2004 : diagnostic pastoral*, PHPTC, décembre 2004, 79 p.
- Aubague et al, *Du fleuve Batha au Sud-Guéra, diagnostic pastoral*, PHPTC, décembre 2006, 140 p.
- Aubague et al, *Le Fitri : diagnostic pastoral*, PHPTC, décembre 2007, 92 p. *
- Almy Bahaïm, *Capitalisation finale*, 2010
- Beuret Jean-Eudes, *La conduite de la concertation pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources*, Édition L'Harmattan, 2006, 340 p.
- Bonnet et al., *Analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux des projets d'hydraulique pastorale*, IRAM, mai 2004.

- CEFOD, *Actes du colloque sur la question foncière au Tchad, du 28 juin au 1^{er} juillet 2004*.
- De Leener Philippe, Ndione E.S., Mbaye M., Raymond C. et Matthijs Y., (2005), *Le changement politique et social. Éléments pour la pensée et l'action*. Dakar (Sénégal), Éd. Enda Graf Sahel.
- DFID, *Des élus locaux pour le Tchad - Élection, rôle et fonctionnement des collectivités territoriales décentralisées*, EISA, DFID.
- FIDA, *Rapport principal*, Juillet 2009.
- IRAM, 2004, *Analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux des projets d'hydraulique pastorale*, mai 2004.
- LRVZ, *Economie et fiscalité pastorales*, IRAM-LRVZ, octobre 2010.
- Marty et al, *Causes des conflits liés à la mobilité pastorale et mesures d'atténuation*, Sept. 2010
- Marty, Eberschweiller, Dangbet, *Au cœur de la transhumance. Un campement chamelier au Tchad central*. Septembre 2006 – avril 2007. Paris, Karthala – IRAM – ANTEA, 2009, 280 p.
- Marty et al, *Analyse de l'évolution des ressources dans le département du Fitri*, Oct. 2012
- OXFAM, *Diagnostic social et technique du système de gestion des ouaddis dans le Bahr el Gazal*, Oxfam-IRAM, janvier 2013.
- PAFIB, 2011, *Rapport final*, IRAM-JVL-Euroconsultants, Juillet.
- PHPK, *Capitalisation finale*, 2004.
- PHPTC, *Capitalisation finale phase 1 + compléments*, 2010
- Projet d'Hydraulique pastoral en zone sahélienne (PROHYPA), *Document de conception, Rapport principal*, FIDA, Juillet 2009.
-

Annexe 3 : Calendrier de la mission et institutions rencontrées

Date	Activité	Lieu nuitée
22/05	Voyage Domicile – Paris – N'Djamena Accueil par l'Assistant technique de la PPT	N'Djamena
23/05	Entretien avec le SG du MEEP Entretien avec le DG du MEEP Entretien avec la DHP Entretien avec le DSEOH et son staff (services et division)	N'Djamena
24/05	Participation à l'atelier de la PPT et présentation des chantiers SRDAP et Mécanisme d'entretien des points d'eau	N'Djamena
25/05	Travail avec les ATR et l'ATI du PASTOR Entretien avec le DG du MEPA	N'Djamena
26/05	Préparation de la mission de terrain (trame de questionnements-méthodologie) Réunion avec le PASTOR et le groupe de travail SRDP et celui du mécanisme d'entretien Entretien avec le Président du Syndicat des commerçants et transporteurs d'animaux	N'Djamena
27/05	Voyage N'Djamena – Koumra	Koumra
28/05	Présentation au Délégué Régional du Développement Rural Atelier avec le consortium pour chef de file RaspMandoul (ensemble du personnel) : def. SNDP, Etat des lieux à faire, Etapes d'un investissement, docs/savoirs sur la régionalisation	Koumra
29/05	Visite de courtoisie au Gouverneur du Mandoul Visite du Marché de Péni Entretien avec le sous-préfet et le chef de canton de Péni Visite d'axes de transhumance près de Péni, communauté accompagnée par le projet PIRPT Entretien avec le chef de canton de Moissala, ancien de la CotonTchad	Koumra
30/05	Réunion avec les services techniques du Développement Rural et les faitières du Mandoul Réunion avec le consortium Raps Mandoul Réunion entre OP nationales et OP régionales Travail interne à la mission	Koumra
31/05	Entretien avec le préfet du Bahr Sara Entretien avec le chef de canton de Moissala Réunion avec les services techniques du Développement Rural et les faitières de Moissala	Koumra
01/06	Visite de courtoisie au Secrétaire général du Gouvernorat de Sarh Entretien avec la Directrice du Développement Rural Réunion avec les services techniques du DR + OP	Sarh
02/06	Entretien avec le représentant du chef de canton Balimba Réunion au campement Al Bir et visite de terrain (terroir)	Sarh
03/06	Travail interne à la mission Réunion des Op éleveurs et OP agriculteurs (Sahr) avec le groupe de travail de la PPT	Sarh
04/06	Entretien avec le Préfet du Lac Iro à Kyabé Réunion avec le CDA de la Préfecture du Lac Iro Réunion avec les services techniques du Développement Rural et les faitières du Lac Iro	Sarh
05/06	Départ sur Sarh Arrêt à la forêt du Manda et problématique de contournement du parc Préparation de la restitution du terrain au Consortium Réunion des Op éleveurs et OP agriculteurs (Mandoul) avec le groupe de travail de la PPT	Koumra
06/06	Entretien-restitution avec le Consortium Départ sur Moundou	Moundou
07/06	Voyage Moundou-N'Djamena	N'Djamena
08/06	Préparation de la restitution Restitution de la partie SRDP au PASTOR	N'Djamena

09/06	Travail de synthèse du terrain et échanges avec des personnes ressources de la PPT	N'Djamena
10/06	Travail interne à la mission	N'Djamena
11/06	Travail de synthèse avec le Coordinateur PASTOR Restitution de la partie SRDP avec l'équipe PASTOR Travail avec les 3 ATR du PASTOR UE	N'Djamena
12/06	Restitution auprès du DG du MEPA Entretien avec l'Assistant technique de la Plateforme PASTOR (financ. AFD) Restitution auprès de l'AFD et de l'UE	N'Djamena
13/06	Réunion avec le SG du MEEP Participation à l'exposé de la mission Education nomade au PASTOR Travail sur le mécanisme d'entretien des points d'eau	N'Djamena
14/06	Ultimes travaux avec l'équipe des 3 ATR (modalités d'ajustement de la démarche SRDP aux trois PASTOR) Travail interne à la mission	N'Djamena
15/06	Fête de la rupture du Jeûne du Ramadan Départ du Tchad pour le chef de mission international	Paris

Annexe 4 : Plan d'actions Eau pour la région du Mandoul

Contribution en hydraulique pastorale au Plan d'action Eau et Assainissement

Région du Mandoul

Contexte/diagnostic /bilan des investissements en hydraulique pastorale dans la région du Mandoul

Contexte et diagnostic : La région de Koumra s'est créée sur le démembrement d'une partie de Sahr avec une redistribution de l'urbanité et donc des besoins en eau dans cette région bien arrosée (900 à 1300 mm). Le fort potentiel naturel de cette région est indéniable. Elle bénéficie d'un climat soudano-guinéen. La richesse de son hydrographie venant du Moyen Chari voisin au nord et à l'est ouvre la région à la vaste plaine de Koumra. Ces eaux de surface sont autant de potentiel de points d'abreuvement que de surfaces irrigables. Une pratique diversifiée de l'élevage (sédentaire et surtout transhumant) est observable d'une manière temporaire en tant que nouvelle donnée de la région.

Bilan : Les agriculteurs possèdent du bétail lié, en partie, aux besoins imposés de la culture attelée. L'élevage est également perçu comme une épargne, notamment avec les bovins. Certains commerçants et autres urbains possèdent des troupeaux menés par des bouviers. En outre, on souligne que des effectifs, jugés conséquents, sont possédés par les transhumants. Les éleveurs descendent du Guéra, du Chari Baguirmi et du Salamat, via le lac Iro en saison froide et rejoignent leurs terroirs d'origine en juin. Deux axes majeurs de transhumance se distinguent sur la région et débouchent au Centre vers la Centrafrique (en passant par la périphérie de Sarh) et à l'Ouest vers la plaine de Mandoul.

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont un des problèmes importants de la zone. Ils peuvent être très violents et entraîner mort d'homme. Ce sont les services de l'État qui sont chargés d'amender les éleveurs fautifs, voire de mettre en fourrière les animaux errants et de régler le conflit entre les deux parties.

Comme au Moyen Chari, plusieurs séminaires sur les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont été organisés ces dernières années par les ONG. Il en ressort que le conflit de calendrier entre production agricole et élevage transhumant est renforcé par le peu de transparence des services quant à l'application des amendes : certains agents marchandent avec les éleveurs et n'exigent pas les dommages et intérêts qui devraient revenir aux agriculteurs, certains éleveurs sont par ailleurs amendés abusivement. Se développe alors un sentiment de forte frustration, de part et

d'autre, renforcé par la complexité de la situation politique entre le Nord et le Sud du pays. En termes d'ouvrages, le PIRPT (BAD) est en train de réaliser 3 puits neufs et 1 mare.

Axes stratégiques à la région du Mandoul en matière d'hydraulique pastorale (communs au Moyen Chari)

L'objectif pour 2030 est de délimiter et pacifier les zones de repli des troupeaux afin d'accompagner les transformations agraires (association/intégration agriculture élevage)

La mobilité des troupeaux doit être sécurisée car les plaines inondables sont inaccessibles durant plusieurs mois. Le repli vers le Guéra, soit vers Kouno, voire vers le Batha lointain doit être aisé sur des axes biens délimités. En effet, la prévention des conflits sera plus efficace et la mobilité des troupeaux sera facilitée aux périodes critiques. Cet aménagement spatial est d'autant plus attendu que l'existence du parc de Manda et de la forêt classée contiguë de Djoli Kéra imposent des contournements contraignants aux pasteurs pour aller à l'abreuvement vers les points d'eau de surface. Des infrastructures pastorales (marchés à bétail, aires d'abattage et abattoirs) sont attendues dans cette région.

Besoins en hydraulique pastorale

Il s'agit principalement de faciliter l'accès à l'eau d'abreuvement et de sécuriser les déplacements vers la plaine du Mandoul à un moment opportun. Les troupeaux devront être retenus plus en amont (sud bahr Signaka, nord Moyen Chari) pendant la fin des récoltes. Cette région est bien arrosée et permet d'avoir de nombreux points d'abreuvement, même si ceux-ci doivent être sécurisés par des négociations, des accords sociaux entre les groupes et éventuellement un balisage.

Le kilométrage de couloirs de passage s'élève à environ 300 km en direction de la République centrafricaine, du bas de la plaine du Mandoul et du Mont du Lam voisin. Environ **60 km** au total sont estimés conflictuels et seront à sécuriser dans le court terme (**30 km**) et à long terme (**30 km**).

Concernant les puits pastoraux, **2** sont demandés en complément d'un qui doit être réalisé par le PIRPT dans le court terme et **3** nouveaux peuvent être inscrits dans une perspective plus longue. Les mares apparaissent comme des alternatives aux sites désignés pour des puits mais difficilement implantable tant les tensions sont fortes : **5 mares en court terme et 7 dans le moyen terme.**

Les besoins en forages/petites stations pour les aménagements d'élevage sont de l'ordre de 9 dont 3 à court terme et 6 à moyen terme.

Plan d'action pour le Mandoul

Le Plan d'action se décline par les types d'ouvrages à court terme (2016-2020) et à moyen terme (2020-2030) prévus avec un chiffrage des investissements et des actions d'accompagnement (actions préalables aux investissements, appui en gestion et en recherche action sur les techniques novatrices, etc.). Il répond aux axes stratégiques des différents textes concernant l'hydraulique pastorale. Les quatre axes stratégiques identifiés ont des activités traduites par des extrants attendus, des indicateurs d'évaluation/d'avancement plus ou moins spécifiques (face à chaque activité) et pour chaque activité, un objectif chiffré à court (2020) et moyen terme (2030) par unité d'ouvrages et en pourcentage.

Tableau : Investissements prévus par axes stratégiques au Mandoul

Axes Stratégiques	Activités	Extrants attendus	Indicateurs	Objectif CT (Qté et %)	Objectif MT (Qté et %)
Axe n° 1 : Privilegier l'eau de surface	Aménagement mares	Mares de 12.000 m ³	Nb d'ouvrages réceptionnés	5 (42%)	7 (58 %)
	Curage de mares	Mares approfondies	Nb de mares	0	3 (100%)
	Construction de seuils ou micro barrages			0	0
	Négociations/balisages/Préventions de conflits et appuis instances	Accords sociaux et matérialisation (km)	Nb d'accord, Km balisés, Nb de conflits, instances	15 (50%)	15 (50%)
Axe n°2 : Créer et améliorer le parc d'ouvrages d'eau souterraine et assurer un mécanisme d'entretien	Réhabilitation des puits pastoraux			0	0
	Construction des puits pastoraux neufs	Puits neufs ou de remplacement	Nb d'ouvrages réceptionnés	2 (40%)	3 (60%)
	Réhabilitation de stations de pompage			0	0
	Négociations/ Balisages/Préventions de conflits/instances	Accords sociaux et matérialisation (km)	Nb d'accord, Km balisés, Nb de conflits	15 (50%)	15 (50%)
	Direction régionale de l'Hydraulique	Inventaire (carte) permanent et service d'entretien assuré	Nb et localisation des points d'eau fonctionnels (taux) et à réhabiliter		
Axe n°3 : Créer des points d'eau sur les lieux de valorisation du bétail	Créer des mini stations de pompage et abreuvoirs	Nb de points d'eau pour le commerce de bétail	Nb d'ouvrages réceptionnés	3 (33%)	6 (67%)
	Réhabiliter des mini stations de pompage et abreuvoirs	Points d'eau réhabilités pour le commerce de bétail	Nb d'ouvrages réhabilités	0	0
Axe n°4 : Négocier et créer des points d'eau potable pour les pasteurs	Négocier des points d'eau potable avec les villageois et créer des points d'eau potable spécifiques sur les lieux de transhumance	Services satisfaisants en points d'eau potable et durable dans les communautés	Nb de points d'eau potables négociés et créés Evolution sanitaire des pasteurs (maladies hydro-fécales)	À déterminer suite aux opérations pilotes	Accès à l'eau potable sur les grands axes de transhumance

Nombre et coût des ouvrages d'hydraulique pastorale prévus à court terme

Investissements à court terme en millions de Fcfa de 2016 à 2020	Ouvrages Neufs							Réhabilitations			Balisage	Animation		Mécanisme d'entretien		Total	
	Puits pastoraux		Forages		Mares	Barrages et micro-barrages		Puits pastoraux		Forages	Mares	Balisage accès à l'eau	Préalable	Gestion	Fonctionnement		Investissement
	Puits neufs	Petites stations mobiles	Stations de pompage	Grandes contenance	Micro-barrages	Barrages	Petites stations mobiles	Stations de pompage									
Mandoul	Qté	2	3	0	5	0	0	0	0	0	0	30					455
	Coûts	100	90	0	175	0	0	0	0	0	0	30	30	30	0	0	

Nombre et coût des ouvrages d'hydraulique pastorale prévus à moyen terme

Investissements à moyen terme en millions de Fcfa de 2021 à 2030	Ouvrages Neufs							Réhabilitations			Balisage	Animation		Mécanisme d'entretien		Total	
	Puits pastoraux		Forages		Mares	Barrages et micro-barrages		Puits pastoraux		Forages	Mares	Balisage accès à l'eau	Préalable	Gestion	Fonctionnement		Investissement
	Puits neufs	Petites stations mobiles	Stations de pompage	Grandes contenance	Micro-barrages	Barrages	Petites stations mobiles	Stations de pompage									
Mandoul	Qté	3	6	0	7	0	0	0	0	0	3	30					695
	Coûts	150	180	0	245	0	0	0	0	0	30	30	30	30	0	0	

Remarque : les prix unitaires appliqués pour cette région sont de 1 million du mètre linéaire et une profondeur moyenne de 50m pour les puits neufs, 10 millions pour leur réhabilitation, 30 millions pour les petites stations, 35 millions pour les mares, 10 millions pour leur curage ultérieur, 50 millions pour les seuils et micro-barrages, 1 million par km balisé avec un ensemble de 2 millions pour l'animation (1m) et l'appui en gestion (1m) relatif à chaque km balisé incluant les points d'eau sur le trajet.

Annexe 5 : Plan d'actions Eau pour la région du Moyen Chari

Contribution en hydraulique pastorale au Plan d'action Eau et Assainissement

Région du Moyen Chari

Contexte/Diagnostic/Bilan des investissements en hydraulique pastorale dans la région du Moyen Chari

Contexte et diagnostic : La population d'environ 600.000 habitants est constituée en majorité par le groupe Sara. La région se compose de trois préfectures : Bahr Kôh, Grande Sido et celle du Lac Iro. La ville de Sarh est une des toutes premières villes moyennes du Tchad avec environ 75.000 habitants.

Le fort potentiel naturel de cette région est indéniable. Elle bénéficie d'un climat soudanien, entre 700 et 1.300 mm de précipitation par an avec, dans sa partie Nord une grande variabilité inter annuelle quantitative et dans la répartition géographique locale. La richesse de son hydrographie ouvre la région à de larges plaines alluviales. Ces eaux de surface de nombreux *babr* (Chari, Sara, Kôh, Ouham, Salamat et d'affluents plus modestes) et du lac Iro fournissent autant de potentiel de surfaces irrigables donc hautement productives (riz). Le potentiel peut s'exprimer également par d'autres céréales mais aussi par des vergers et surtout par des points d'abreuvement. Une pratique diversifiée de l'élevage est observable en tant que « nouvelle » donnée de la région.

Les villages sont constitués en auréoles concentriques autour du point d'eau. L'extension du peuplement s'effectue par la création de nouveaux villages en grappes sur les axes de déplacement dans des parties initialement excentrées des terroirs.

Les nouveaux villages émergent suite à l'augmentation du nombre d'habitants permanents dans les hameaux des villages anciens. Dépassant la centaine d'habitants, ces hameaux (généralement issus de la recherche de terres fertiles) demandent leur autonomie et sont érigés en villages après accord du chef de canton concerné et de l'administration territoriale. La demande d'autonomie peut intervenir suite à des conflits internes au village, à la volonté d'avoir son propre chef ou à la difficulté des autorités du village de gérer une population importante mais éloignée géographiquement des centres de décision du village.

Cette région se décompose en trois zones relativement homogènes. Il s'agit d'abord au Sud, à l'Est (lac Iro) et en remontant le long du Chari, d'une série de vallées et de plaines alluviales riches, pas encore trop saturées en terme démographique.

Au centre et Nord de la région se prolonge une zone aux sols plus pauvres, parfois cuirassés où les cultures répétitives de coton dit productivité (avec labour et intrants chimiques) ont épuisé les sols. Le parc arboré est vieillissant mais a toutefois limité l'érosion des sols.

La 3^e zone est constituée par le parc de Manda, la forêt de Djoli, deux ensembles qui constituent, du fait de leur statut, une particularité évidente. Un enjeu fort existe à leurs périphéries avec tous les débats actuels sur la notion de corridors fauniques qui sont envisagés à leur proximité et également à la contrainte de leur contournement pour l'élevage mobile.

Ensuite, certains campements se sont fixés depuis quelques années et demandent l'accès à l'eau potable. La tendance est à la villagisation ce qui complexifie les critères d'attribution pour les investissements en ouvrages d'eau potable à usage domestique.

Par ailleurs, les agriculteurs possèdent du bétail lié, en partie, aux besoins imposés de la culture attelée ; ils deviennent dans les agro-éleveurs avec un petit troupeau naisseur. De ce fait, l'élevage est également perçu comme une épargne, notamment avec les bovins. Certains commerçants et autres urbains possèdent des troupeaux menés par des bouviers. En outre, on souligne que des effectifs, jugés conséquents, sont possédés par les transhumants. Les éleveurs descendent du Guéra, du Chari Baguirmi et du Salamat en saison froide et rejoignent leurs terroirs d'origine en mai-juin. Il s'agit essentiellement des Arabes Missirié (axe Guéra), des Peuls et des Bororos (axe Chari). Certains Arabes Dakara pratiquent l'agriculture en s'installant aux abords des villages. Certains sont fixés depuis plus de vingt ans et servent de garants pour les nouveaux prétendants à l'installation. Quatre axes majeurs de transhumance se distinguent sur la région et débouchent à l'Est vers le Lac Iro, au Centre vers la Centrafrique (en passant par la périphérie de Sarh) et à l'Ouest vers la plaine de Mandoul.

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont un des problèmes importants de la zone. Ils peuvent être très violents et entraîner mort d'homme. Ce sont les services de l'État qui sont chargés d'amender les éleveurs fautifs, voire de mettre en fourrière les animaux errants et de régler le conflit entre les deux parties. Cependant, étant donné les échecs constatés de cette procédure et parfois le peu de transparence des tractations entre les agents et les deux parties concernées, des commissions paritaires ont été mises en place. Elles réunissent des représentants des éleveurs, des représentants des agriculteurs et généralement des religieux. L'objectif est de trouver un arrangement amiable au conflit. Si un arrangement ne peut être trouvé, il est alors fait appel au chef de canton et si ce recours est improductif, la préfecture intervient alors et une procédure juridique est entamée. Dans les cas « de sang » c'est-à-dire de blessure, de mort d'animaux ou de personnes, la sous-préfecture est immédiatement saisie pour intervention de la brigade.

Plusieurs séminaires sur les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont été organisés ces dernières années par les ONG. Il en ressort que le conflit de calendrier entre production agricole et élevage transhumant est renforcé par le peu de transparence des services quant à l'application des amendes : certains agents marchandent avec les éleveurs et n'exigent pas les dommages et inté-

rêts qui devraient revenir aux agriculteurs, certains éleveurs sont par ailleurs amendés abusivement. Se développe alors un sentiment de forte frustration, de part et d'autre, renforcé par la complexité de la situation politique entre le Nord et le Sud du pays.

Bilan : Il y a très peu de puits pastoraux à proprement parler mais plutôt des dizaines de puits de petite dimension à usage mixte, proche ou au sein des villages, ce qui pose des problèmes pour la fonction d'abreuvement. Sur les reliquats, 3 puits pastoraux ont été réalisés par le **PASEP** et le **PRODEBALT** doit en faire 10. L'ONG **Coopi** sur financement UE vient de réaliser quatre puits pastoraux récemment selon les normes de la direction de l'hydraulique pastorale. De gros efforts ont été réalisés pour prévenir les conflits même si la tâche est loin d'être durable. En termes d'ouvrages, le **PIRPT** (BAD) est en train de réaliser 3 puits neufs et 2 mares.

Axes stratégiques au Moyen Chari en matière d'hydraulique pastorale

L'objectif est de retenir les pasteurs au nord de la région (et le Sud-Guéra), sécuriser la mobilité pastorale vers les plaines du sud et accompagner les transformations agraires (association/intégration agriculture élevage)

Au croisement de nombreux cours d'eau, le haut du bassin versant du Chari constitue une unité agricole et pastorale d'exception. À l'extrême Est de cette unité, le lac Iro est de plus en plus le refuge de milliers d'animaux en saison sèche chaude. Cette unité reste le lieu de la culture de rente (coton). Les terres se sont toutefois appauvries et le monde rural est à la recherche d'un mode d'exploitation alternatif (pratiques de l'élevage et de l'agriculture), même si le coton a encore une place prépondérante dans l'économie locale. Ici aussi, les aménagements agricoles laissent rarement l'accès des troupeaux aux pâturages de décrus et aux points d'abreuvement simplifiés sur les bords de nombreux points d'eau. Des pistes de convoiement du bétail partent des villes comme Sarh qui correspondent à de véritables centres d'affaire à l'image de Roro, qu'il y aurait lieu d'accompagner par des infrastructures prioritaires (marchés à bétail avec point d'eau, parcs de vaccination équipés d'un forage, etc.).

La mobilité des troupeaux doit être sécurisée car les plaines inondables sont inaccessibles durant plusieurs mois. Le repli vers le Guéra, soit vers le Chari Baguirmi via Kouno, voire vers le Batha lointain doit être aisé sur des axes bien délimités. En effet, la prévention des conflits sera plus efficace et la mobilité des troupeaux sera facilitée aux périodes critiques. Cet aménagement spatial est d'autant plus attendu que l'existence du parc de Manda et de la forêt classée contiguë de Djoli Kéra imposent des contournements contraignants aux pasteurs pour aller à l'abreuvement vers les points d'eau de surface. Des infrastructures hydrauliques sont attendues sur les marchés à bétail et sur les aires d'abattage.

Besoins en hydraulique pastorale

Les besoins exprimés dans cette région découlent principalement des tensions perceptibles entre agriculteurs possédant l'ayant droit foncier et les pasteurs de passage :

Peu de points d'eau sont souhaités (**7 puits et 4 mares sur le court terme ; 5 puits et 8 mares sur le moyen terme**) mais les concertations et un balisage préventif permettraient de faire baisser les tensions. Environ 350 km (200 + 150) d'axes de transhumances sont répertoriés avec 10% (**20km et 10 km**) estimés qualifiés de tronçons conflictuels à baliser.

Il n'y a pas de réhabilitation de puits prévus. Enfin des équipements hydrauliques sont à prévoir sur 3 sites (**1 marché à bétail et sur 2 aires d'abattage sur le court terme**) et 5 sur le moyen terme.

Plan d'action pour le Moyen Chari

Le Plan d'action se décline par les types d'ouvrages à court terme (2016-2020) et à moyen terme (2020-2030) prévus avec un chiffrage des investissements et des actions d'accompagnement (actions préalables aux investissements, appui en gestion et en recherche action sur les techniques novatrices, etc.). Il répond aux axes stratégiques des différents textes concernant l'hydraulique pastorale. Les quatre axes stratégiques identifiés ont des activités traduites par des extrants attendus, des indicateurs d'évaluation/d'avancement plus ou moins spécifiques (face à chaque activité) et pour chaque activité, un objectif chiffré à court (2020) et moyen terme (2030) par unité d'ouvrages et en pourcentage.

Tableau : Investissements prévus par axes stratégiques au Moyen Chari

Stratégiques	Activités	Extrants attendus	Indicateurs	Objectif CT (Qté et %)	Objectif MT (Qté et %)
Axe n° 1 : Privilegier l'eau de surface	Aménagement mares	Mares de 12.000 m ³	Nb d'ouvrages réceptionnés	6 (43%)	8 (57 %)
	Curage de mares	Mares approfondies	Nb de mares	0	3 (100%)
	Construction de seuils ou micro barrages			0	0
	Négociations/balisages/Préventions de conflits et appuis instances	Accords sociaux et matérialisation (km)	Nb d'accord, Km balisés, Nb de conflits, instances	10 (55%)	8 (45%)
Axe n°2 : Créer et améliorer le parc d'ouvrages d'eau souterraine et assurer un mécanisme d'entretien	Réhabilitation des puits pastoraux			0	0
	Construction des puits pastoraux neufs	Puits neufs ou de remplacement	Nb d'ouvrages réceptionnés	7 (33%)	5 (67%)
	Réhabilitation de stations de pompage			0	0
	Négociations/ Balisages/Préventions de conflits/instances	Accords sociaux et matérialisation (km)	Nb d'accord, Km balisés, Nb de conflits	10 (58%)	7 (42%)
	Direction régionale de l'Hydraulique	Inventaire (carte) permanent et service d'entretien assuré	Nb et localisation des points d'eau fonctionnels (taux)		

Stratégies	Activités	Extrants attendus	Indicateurs	Objectif CT (Qté et %)	Objectif MT (Qté et %)
			et à réhabiliter		
Axe n°3 : Créer des points d'eau sur les lieux de valorisation du bétail	Créer des mini stations de pompage et abreuvoirs	Nb de points d'eau pour le commerce de bétail	Nb d'ouvrages réceptionnés	3 (37%)	5 (63%)
	Réhabiliter des mini stations de pompage et abreuvoirs	Points d'eau réhabilités pour le commerce de bétail	Nb d'ouvrages réhabilités	0	0
Axe n°4 : Négocier et créer des points d'eau potable pour les pasteurs	Négocier des points d'eau potable avec les villageois et créer des points d'eau potable spécifiques sur les lieux de transhumance	Services satisfaisants en points d'eau potable et durable dans les communautés	Nb de points d'eau potables négociés et créés Evolution sanitaire des pasteurs (maladies hydro-fécales)	À déterminer suite aux opérations pilotes	Accès à l'eau potable sur les grands axes de transhumance

Nombre et coût des ouvrages d'hydraulique pastorale prévus à court terme

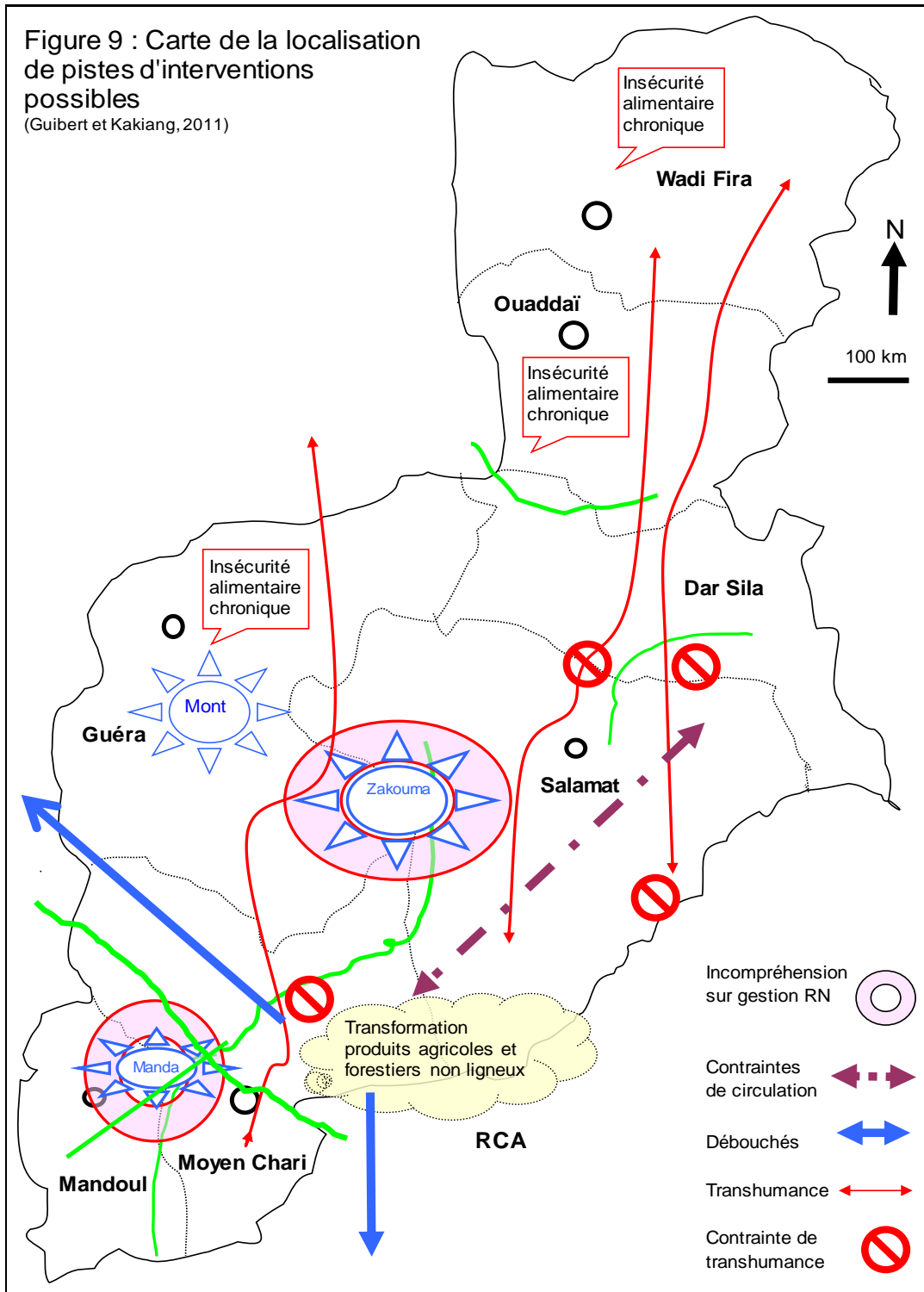
Investissements à court terme en millions de Fcfa de 2016 à 2020	Ouvrages Neufs						Réhabilitations			Balisage	Animation		Mécanisme d'entretien		Total			
	Puits pastoraux		Forages		Mares		Barrages et micro-barrages		Puits pastoraux	Forages		Mares	Balisage accès à l'eau	Préalable		Gestion	Fonctionnement	Investissement
	Puits neufs	Petites stations mobiles	Stations de pompage	Grandes contenance	Micro-barrages	Barrages	Petites stations mobiles	Stations de pompage										
Moyen Chari	Qté	7	3	0	6	0	0	0	0	0	0	20						
	Coûts	210	90	0	210	0	0	0	0	0	0	20	20	20	0	0		

Nombre et coût des ouvrages d'hydraulique pastorale prévus à moyen terme

Investissements à moyen terme en millions de Fcfa de 2021 à 2030	Ouvrages Neufs						Réhabilitations			Balisage	Animation		Mécanisme d'entretien		Total			
	Puits pastoraux		Forages		Mares		Barrages et micro-barrages		Puits pastoraux	Forages		Mares	Balisage accès à l'eau	Préalable		Gestion	Fonctionnement	Investissement
	Puits neufs	Petites stations mobiles	Stations de pompage	Grandes contenance	Micro-barrages	Barrages	Petites stations mobiles	Stations de pompage										
Moyen Chari	Qté	5	5	0	8	0	0	0	0	0	3	15						
	Coûts	150	150	0	280	0	0	0	0	0	30	15	15	15	0	0		

Remarque : les prix unitaires appliqués pour cette région sont de 1 million du mètre linéaire et une profondeur moyenne de 30m pour les puits neufs, 10 millions pour leur réhabilitation, 30 millions pour les petites stations, 35 millions pour les mares, 10 millions pour leur curage ultérieur, 50 millions pour les seuils et micro-barrages, 1 million par km balisé avec un ensemble de 2 millions pour l'animation (1m) et l'appui en gestion (1m) relatif à chaque km balisé incluant les points d'eau sur le trajet.

Annexe 6 : Esquisse des contraintes à l'élevage mobile



Annexe 7 : Listes de sigles et des abréviations

AA	Projet Almy al Afia – PHPTC
AB	Projet Almy Bahaïm (1995-2010) au Tchad oriental
ACTT	Association des Chefs Traditionnels du Tchad
ADRB	Association de Développement de la Région du Batha
AFD	Agence Française de Développement
AMECET	Association de Médiation pour l'Entente entre Cultivateurs et Éleveurs du Tchad
BADEA	Banque Arabe pour le Développement en Afrique
BID	Banque Islamique de Développement
CAM	Cellule d'Appui à la Maintenance des ouvrages (10° FED)
CC	Changement Climatique
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire d'Afrique centrale
CGI	Code Général des Impôts
AEN	Association des Eleveurs Nomades
CNCPR	Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad
CONFENET	Confédération Nationale des Éleveurs du Tchad
CONFIFET	Confédération Interprofessionnelle de la Filière Élevage au Tchad
CONORET	Confédération Nationale des Organisations des Éleveurs du Tchad
COPAFIB	Conf. des Organisations Professionnelles des Pasteurs et Acteurs de la filière Bétail
CRA	Comité Régional d'Actions (également CDA = département et CLA = local)
DASSP	Direction de l'Aménagement et de la Sécurisation des Systèmes Pastoraux
DEFVRZ	Direction Enseignement, Formation et Recherche Vétérinaire et Zootechnique
DGDPPA	Direction Générale du Développement Pastoral et des Productions Animales
DGPPA	Direction Générale du Pastoralisme et des Productions Animales
DHP	Direction de l'Hydraulique Pastorale
DOPEFE	Dir. de l'Organisation des Professionnels de l'Élevage et de la Formation des éleveurs
DOPEV	Direction de l'Organisation des Professionnels de l'Élevage et de la Vulgarisation
DP	Développement Pastoral
DPENIES	Direction de la Promotion Ecoles Nomades, Insulaires et Enseignements Spécialisés
DASSP	Direction de la Sécurisation des Systèmes Pastoraux
DSEOH	Direction du Suivi et de l'Entretien des Ouvrages Hydrauliques
DRE	Délégation Régionale de l'Élevage
DRHPV	Délégation Régionale de l'Hydraulique Pastorale et Villageoise
ENATE	Ecole Nationale des Agents Techniques de l'Élevage
FAO	Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation
FED	Fonds Européen de Développement
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GPS	<i>Global Position System</i>

IRAM	Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement
IRED	Institut de Recherche pour l'Élevage et de Développement (ex. LRZV)
ITRAD	Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement
MA	Ministère de l'agriculture
MDPPA	Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales
ME	Ministère de l'Élevage
MEEP	Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Pêche
MEH	Ministère de l'Élevage et de l'Hydraulique
MHPV	Ministère de l'Hydraulique Pastorale et Villageoise
MHRU	Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine
MSP	Ministère de la Santé Publique
ONDR	Office National de Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Professionnelle
PAFIB	Projet d'Appui à la Filière Bovine
PASEP	Projet d'Appui au Secteur de l'Élevage Pastoral
PASTOR	Programme d'Appui Structurant au développement pastoral
PEV	Programme Élargie de Vaccination (MSP)
PFNL	Produits Forestiers Non ligneux (fruits de baobab, jujubier, etc.)
PHPTC	Programme d'Hydraulique Pastorale pour le Tchad Central
PRAPS	Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PREPAS	Prog Renforcement Élevage Pastoral régions du Batha, de l'Ennedi et du Wadi Fira
PROHYPA	Projet d'Hydraulique Pastorale du Kanem
PTBA	Programme de Travail et Budget Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PNE	Projet National de l'Élevage
PNDE	Plan National du Développement de l'Élevage
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
P-SIDRAT	Système D'information pour le Développement Rural et l'Aménagement du Territoire
RBM	Réseau Billital Maroobé des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs d'Afrique
SDEA	Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement
SNCECBT	Syndicat National des Commerçants, Eleveurs, Convoyeurs de Bétail du Tchad
SNDP	Stratégie Nationale de Développement Pastoral
STD	Services Techniques Déconcentrés (région-département)
UE	Union Européenne
